



SHERPA
Rural Science-Society-Policy
Interfaces

ATELIER DE TRAVAIL– PLATE FORME SHERPA REGION SUD – PHASE «

Quelles stratégies de transition et d'adaptation des territoires ruraux dans le contexte du changement climatique ?

18 MAI - 9h00/13h00

Wellio Marseille – La Joliette – 48 Quai du Lazaret

Objectifs généraux de la phase 3

Après discussion avec Christelle Caso et Christel Francart du réseau rural il a été retenu que cette troisième phase puisse servir à accompagner le lancement et la mise en œuvre de LEADER en contribuant à préciser les stratégies développées par les territoires (CRTE, GAL...), notamment dans le cadre du prochain AMI LEADER et à identifier les thématiques sur lesquelles concentrer les moyens du programme.

Ainsi, le thème général proposé pour cette 3^{ème} phase qui sera un axe transversal du prochain AMI LEADER, est celui de **l'aménagement des territoires ruraux dans le contexte de changement climatique**. En effet, les discussions de la deuxième phase SHERPA ont montré que la question de l'adaptation des territoires ruraux au changement climatique est un enjeu majeur pour la région dans le cadre notamment de la mise en œuvre de la nouvelle loi française résilience-climat. Lier cet enjeu à la programmation LEADER et des autres projets territoriaux en région Sud doit permettre de répondre de manière concrète à de nombreuses priorités identifiées dans nos travaux précédents.

Cette programmation se doit de tenir compte des différents documents de politique publique généraux ou sectoriels relatifs à la lutte contre le changement climatique au niveau européen, national mais surtout régional (Green deal, Climate law, Plan stratégique Horizon 2021-27, nouvelle PAC, Fourche à la fourchette, le plan climat national, la stratégie d'adaptation nationale, Une COP d'avance, le plan de relance...).

L'objectif final est d'accompagner la programmation des projets territoriaux pour qu'ils répondent à ces enjeux et défis, en particulier les projets LEADER, en adéquation avec les documents de politique publique, notamment le SRADDET, qui contient un objectif de lutte contre le changement climatique, la loi climat-résilience ou encore la stratégie d'adaptation régionale « Une COP d'avance ».

Cette phase 3 se déroulera en deux temps autour de deux ateliers de travail : le premier le 18 juin et le second à la rentrée, se concluant par la production d'un document de position et d'un document de position.

Pour ce premier atelier (cf. ordre du jour) il s'agira, sur la base des travaux précédents de la plateforme, de la revue synthétique des principaux documents de politique publique et de la présentation des scénarios de transition ADEME à l'horizon 2050 :

- de repréciser et de hiérarchiser les principaux enjeux et défis du changement climatique pour les territoires ruraux de la région Sud
- de préciser quelles stratégies de transition et d'adaptation développer et mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux et requestionner les documents de politique publique notamment régionaux